

[Text]

But a far more dramatic picture emerges when you face the fact that the old age security pension is not wage indexed but price indexed. So I am always talking in terms of the woman or the guy who hits 65, or whatever is his or her age of retirement. He had the best years of his working life, or she did, and then falls onto pension—and the word is not too strong in most cases in Canada—they fall onto pension with the very disruptive phenomena attached to it. That is, of course, my great worry.

Furthermore, it is fair to say that generally we do not expect Canadians to convert the value of their homes into annuities for retirement. I have been the minister of seniors now for about five and a half years; I think twice, in five and a half years, local groups have asked me about—I forget the name . . . something like a reverse mortgage program, whereby they can buy back and get cash for their homes. But it is not at all a Canadian tradition. I really think it is good that they should have their homes and keep them, if I may be permitted a personal comment here. That is another element I would suggest that you take into account.

On that basis, it could have been said that in the future as many as two-thirds of middle-income Canadians will be facing a drop of 25% or more in their living standards when they retire. Maybe this is the other extreme from the minimum assistance spelled out in the green paper; but that too exists, so I think it should be kept in mind.

If the reality lies between those two extremes, if, say, one-third to one-half of our middle-income group is at risk here, it is an enormous problem already. There is no hiding the fact that too many Canadians right now suffer a sharp decline in their standard of living at retirement. The prime reason for this is that too few of them have had adequate pension coverage in their working years. By that, I mean the private system, which is the employer or employers.

I am taking the liberty, if you will permit me to do so, Mr. Chairman, of tabling later a short written submission to your committee, which may be more technical.

• 1650

I believe coverage is the key issue of pension reform. By that, I hope it is crystal clear that I mean coverage to all workers and, hopefully, to part-time workers as well, because they are women. I really mean extension of coverage to all workers, and that is on a universal basis. That is what I mean.

Voyez-vous, la plupart des travailleurs canadiens n'adhèrent pas à un régime de pension privé. Seulement 54 p. 100 des hommes et 38 p. 100 des femmes qui ont un emploi rémunéré, sont protégés par un régime privé de pension. C'est la vérité brutale. Et la pensée que les personnes qui ne sont pas membres d'un régime pourront au moins compter sur la pension de vieillesse, et la Régie des rentes du Québec ou celle

[Translation]

La situation apparaît plus dramatique quand on se rend compte que la pension de la sécurité de la vieillesse n'est pas indexée sur le salaire, mais sur les prix. Donc, je me rapporte toujours à la situation de la femme ou de l'homme qui atteint 65 ans ou l'âge de sa retraite. Ce sont des personnes qui ont derrière elles les meilleures années de leur vie professionnelle et qui doivent ensuite se rabattre sur une pension . . . le terme n'est pas trop fort pour la plupart des personnes dans ce cas au Canada . . . elles se rabattent sur une pension et tout cela peut perturber beaucoup leur vie. Cela est évidemment mon grand souci.

En outre, il est juste d'affirmer qu'on ne s'attend pas à ce que les Canadiens convertissent la valeur de leur maison en rentes lorsqu'ils se retirent. Je suis le ministre responsable des personnes âgées depuis environ cinq ans et demi; pendant tout ce temps, je crois que j'ai reçu deux fois de la part d'associations locales des questions concernant un programme d'hypothèques permettant aux personnes âgées d'obtenir de l'argent pour leur maison. Mais cette pratique n'est pas du tout dans la tradition canadienne. Je crois qu'il est bon pour ces personnes d'avoir leur maison et de la garder, si vous me permettez une observation personnelle. C'est un autre élément dont vous devriez tenir compte, à mon avis.

A ce sujet, on pourrait dire qu'à l'avenir les deux tiers des Canadiens à revenu moyen vont faire face à une baisse de 25 p. 100 ou plus de leur niveau de vie à la retraite. C'est peut-être là l'autre extrême de la projection minimale exposée en toutes lettres dans le livre vert; mais c'est une projection qui existe aussi, et dont il faut tenir compte.

Mais si la réalité se situe quelque part entre ces deux extrêmes, mettons que, si un tiers ou la moitié du groupe à revenu moyen court ce danger, déjà le problème est énorme. Il ne faut pas se dissimuler que beaucoup trop de Canadiens subissent maintenant une brusque diminution de leur niveau de vie à la retraite, pour la raison principale que trop peu bénéficient d'une protection convenable pendant leurs années d'activité. J'entends par cela un régime privé, qu'il relève d'un employeur ou des employés.

Je prends la liberté, si vous me le permettez, monsieur le président, de déposer tout à l'heure un bref mémoire qui est peut-être un peu plus technique.

Je suis convaincu que la protection est la question primordiale dans la réforme des pensions. Par ceci, j'espère qu'il est très clair que j'entends la protection de tous les travailleurs et aussi des travailleurs employés à temps partiel, parce que la plupart sont des femmes. J'entends vraiment par là l'extension de la protection à tous les travailleurs ou, si vous préférez, l'universalité.

You see, the majority of working Canadians do not belong to private pension plans. Only 54% of men and 38% of women in paid employment are protected by a private pension plan. These are cold hard facts. There is little comfort in the knowledge that persons who are not plan members will at least be able to rely on Old Age Security and the Quebec or Canada Pension Plans. None of us would be satisfied with that.